

CP MOULINS :

Des acquis significatifs mais beaucoup reste à faire !

Après avoir été reçus une première fois hier soir à 20H00 par M. D'HARCOURT, les syndicats CGT, UFAP et FO du CP Moulins ont rencontré ce matin à 9H00 le directeur de l'établissement accompagné d'un membre de l'état major de sécurité de la DAP. Ils avaient préparé au préalable une plateforme revendicative commune, au nom des personnels.

Une première étape importante a été franchie et conquise par nos collègues car elle constituait un point de blocage essentiel : **Les parloirs ne se tiendront pas ce week-end sur l'établissement**, l'état des locaux ne le permettant pas, la tension et l'émotion étant toujours très présentes. La CGT est satisfaite de cette décision tant le maintien des parloirs semblait irréaliste en l'état, générateur de crispations fort légitimes, mais aussi au regard de la fouille générale opérée hier et qui se poursuit aujourd'hui. Les familles et les détenus vont être informés de cette décision.

Les points suivants ont été également actés :

- Tenue d'un CHSS dès la semaine prochaine relatif à l'expertise de la zone parloirs ;
- Suppression des parloirs exceptionnels et des remontées intermédiaires, source de l'évènement ;
- Mise en place d'un travail pour refondre le règlement intérieur des parloirs et ses modes de fonctionnement ;
- Des décisions vont être prises prochainement concernant la problématique des familles porteuses d'un certificat médical les autorisant à passer sous les contrôles, sans vérifications sécuritaires ;
- Début de l'audit sur la sécurité de la Centrale de Moulins dès la semaine prochaine ;
- De 115 détenus initialement, l'effectif va passer à 85 (nos collègues en souhaitent davantage mais font preuve d'un sens sérieux de solidarité et de professionnalisme au regard de la situation des autres centrales) ;

Pour la CGT, c'est un premier pas important vers un changement de cap dans cet établissement, pour un travail quotidien plus sûr, à la hauteur des enjeux.

Néanmoins, il reste un point non résolu concernant l'organigramme et le souhait légitime et impératif que constitue l'apport de surveillants supplémentaires, pour pouvoir travailler en binôme. La CGT engage nos collègues à ne rien lâcher sur cette question. La CGT l'évoquera notamment lors de sa rencontre avec la ministre le 26 février prochain.

Le retour au respect de l'autorité du surveillant à la Centrale de Moulins est un travail également indispensable à mettre en œuvre.

Un rassemblement des personnels de Moulins est prévu demain, samedi 21 février 2009, à 8H00. Nos collègues souhaitent être entre eux. La CGT respectera cette décision. Le besoin de cohésion est fort. Qu'il le reste pour les combats à venir !

Montreuil, le 20 février 2009